marches-securises.fr Avis de publicité 19/05/2025

#### marches-securises.fr



ÉTABLISSEMENT

Ville d'Antibes (06) Hôtel de Ville Cours Masséna - BP 2205 06606 Antibes Juan Les Pins Cedex

## AVIS DE MARCHÉ SERVICES

PUBLICATION

## Organisme acheteur

Ville d'Antibes (06), Direction de la Commande Publique, Hôtel de Ville Cours Masséna - BP 2205, 06600 ANTIBES JUAN-LES-PINS, pays\_ISO3166\_FRA. Tel : +33 492905280. E-mail : commandepub-passation@ville-antibes.fr.

#### Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur :http://www.antibes-juanlespins.com Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

## Objet du marché

Mission d'assistance à la régularisation de reversement du FCTVA

## **Caractéristiques**

#### Type de procédure :

Procédure adaptée.

#### Caractéristiques principales :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1.1°, R. 2123-4 à R. 2123-6 du Code de la Commande Publique.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots: Non

#### Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 23 juin 2025 - 14:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

## Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Financement sur les crédits ouverts au budget

## Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Les détails sont indiqués au règlement de la consultation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : Euro.

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

#### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par

#### l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

# Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

## Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Valeur technique 60%
- 2: Prix 40%

#### <u>Autres renseignements</u>

#### Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

25A113

## Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur négociera, par courriel, sur la base d'un ou de plusieurs critères de jugement, avec le ou les candidats ayant remis une offre susceptible d'être économiquement la plus avantageuse.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 06000 NICE ; Tél : 04 89 97 86 00

## Conditions de remise des offres ou des candidatures

La transmission des documents devra être effectuée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur sur le site marches-securises.fr

## Adresses complémentaires

## Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Ville d'ANTIBES 11 Boulevard Chancel, à l'attention de Direction de la commande publique, 06600 ANTIBES, FRANCE. Tél. +33 492905280. E-mail: Commandepub-passation@ville-antibes.fr. URL: https://www.marches-securises.fr.

## Date d'envoi du présent avis

19 mai 2025